



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Metz, le

12 JAN. 2015

N° 50907 /DEF/EMZD-Metz/D.AFM/B.SEU

Commandement de la  
région Terre Nord-Est,  
commandement des  
forces françaises et de  
l'élément civil stationnés  
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,  
gouverneur militaire de Metz,  
commandant de la région terre Nord-Est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Département 60 – PLU, POS et carte communale.

RÉFÉRENCES : 3 lettres du 5 janvier 2015.

Par correspondances visées en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance des maires de Courcelles-lès-Gisors, Le-Plessis-Patte-d'Oie et Baugy les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration ou la révision de leur plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols ou carte communale.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux et que ces derniers ne sont pas grevés par des servitudes d'utilité publique relevant de ma compétence.

En conséquence, je ne souhaite pas être associé aux réunions des groupes de travail en charge de l'élaboration ou de la révision de ces documents d'urbanisme et ne désire pas recevoir les projets arrêtés, pour avis.

Par ordre,  
le lieutenant-colonel Rémy BODLENNER  
chef de la division appui au fonctionnement du ministère

COPIES :  
COMBdD Creil  
USID Creil

